

Rapport annuel
Faits saillants de l'année 2015-2016

Il est possible d'obtenir des exemplaires supplémentaires du présent rapport annuel en ligne (www.cespm.ca) ou auprès de la :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
82, rue Westmorland
C. P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Canada
Téléphone : 506-453-2844
Courriel : cespm@cespm.ca

Pour avoir un aperçu de la CESPM et de ses activités, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : www.cespm.ca.

ISBN: 978-1-988264-02-8

[Veuillez communiquer avec nous si vous souhaitez que votre nom figure sur notre liste d'envoi.](#)

Notre mission

La Commission de l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes (CESPM) aide les
établissements et les gouvernements à
améliorer le milieu d'apprentissage
postsecondaire



Extrait de la Loi sur la CESPM

1. La Commission doit avant tout, dans l'exercice de ses fonctions, tenir compte de sa responsabilité première d'améliorer et de maintenir le meilleur service possible aux étudiants pour qu'ils puissent bénéficier d'une acquisition continue du savoir, en
 - a) prenant les mesures nécessaires pour garantir des programmes d'études d'une durée suffisante et de meilleure qualité,
 - b) privilégiant l'évaluation et l'identification de l'acquis, ainsi que le transfert des crédits, selon le principe que le dédoublement d'efforts n'est pas nécessaire à l'obtention de crédits pour l'apprentissage déjà acquis avec succès,
 - c) assurant une transition sans heurt entre les études et le travail,
 - d) assurant un accès équitable et approprié aux possibilités d'études, notamment en rendant ces possibilités accessibles à des dates et à des endroits qui conviennent aux étudiants,
 - e) prenant les mesures nécessaires pour assurer la qualité de l'enseignement.

2. La Commission a pour fonctions principales
 - a) de prendre des mesures destinées à assurer l'amélioration continue de la qualité des programmes universitaires et de l'enseignement offerts dans les établissements qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peuvent comprendre la révision des programmes et des usages suivis dans les établissements pour assurer une telle amélioration et faire des recommandations aux établissements et aux Provinces,
 - b) d'assurer la collecte et la tenue des données et des informations ainsi que leur accès pour permettre la responsabilisation des établissements face au public et d'aider les établissements et les Provinces dans leur travail, ce qui, sans limiter la portée de ce qui précède, peut comprendre
 - (i) l'établissement de normes en matière de données et de systèmes,
 - (ii) l'établissement de prescriptions applicables aux rapports publics et la production de rapports publics, et
 - (iii) l'exécution d'études relatives aux politiques gouvernementales, aux préoccupations des établissements et aux questions relatives à l'enseignement postsecondaire, et la prestation de conseils aux établissements et aux Provinces sur ces sujets,
 - c) de prendre des initiatives pour encourager entre les établissements et les Provinces une coopération susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficacé du système d'enseignement postsecondaire dans les Provinces, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre
 - (i) l'encouragement des établissements à prendre des initiatives pour offrir des programmes communs, complémentaires et régionaux, et
 - (ii) l'encouragement d'ententes administratives, financières et de mise en commun des services qui réduisent les frais généraux des programmes et le prix de revient global pour les étudiants et les Provinces,
 - d) de continuer à développer et à administrer les transferts de fonds entre les Provinces pour les programmes régionaux, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre le développement et l'administration d'ententes de financement pour des programmes dispensés en dehors de la région, afin de fournir des possibilités éducationnelles supplémentaires aux étudiants de la région, et
 - e) de prendre en charge toutes autres fonctions que peuvent lui assigner les ministres.

3. La Commission peut
 - a) fournir des services et remplir des fonctions, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'un ou plusieurs des établissements ou d'une ou plusieurs des Provinces,
 - b) fournir des avis et des services, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'une ou plusieurs des Provinces, dans l'établissement des politiques de financement de l'enseignement postsecondaire, et
 - c) recommander aux ministres le nom d'établissements d'enseignement postsecondaire pour les ajouter ou les retirer de la liste prescrite par [le -N.-É] règlement aux fins des définitions « établissements » et « universités » [de l'article 1 - N.-B]; [2002, c. 34, art. 11 - Î.-P.-É.].

Message du président et de la directrice générale

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), qui a connu une autre année fort occupée et très stimulante, est heureuse de présenter son rapport annuel 2015-2016. Vous le constaterez dans les prochaines pages, la collaboration avec les meilleurs partenaires est la marque distinctive de la Commission, ses succès obtenus en 2015-2016 étant le résultat direct d'efforts de collaboration avec un large éventail de personnes et d'organisations profondément dévouées. Nous remercions nos membres et nos intervenants pour leurs connaissances, leur engagement et leur soutien.

L'année 2015-2016 a été marquée par une évolution notable et bienvenue de la structure de gouvernance et d'obligation de rendre compte de la Commission, qui travaille maintenant officiellement sous la direction du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et de son conseil d'administration nouvellement formé. La formalisation de la relation ainsi que la combinaison de leadership, d'expertise et de passion pour l'enseignement supérieur de ses équipes sont garantes de succès pour les années à venir, des années qui seront placées sous le signe de la mise en œuvre de plus en plus active du plan d'activités pluriannuel.



La CESPM, une organisation qui se démarque par la fiabilité, l'indépendance et la rapidité de la production de ses données et de ses analyses d'experts sur l'enseignement supérieur, s'est taillé une réputation nationale flatteuse. Sur le plan des données, nous avons poussé plus loin la globalisation de l'entrepôt de données communes pour les universités et les collèges de manière à produire des statistiques normalisées et des produits de recherche à valeur ajoutée. En 2016-2017, de concert avec nos collègues des collèges des Maritimes, nous espérons étudier les possibilités d'établir un guichet unique de statistiques communes normalisées sur l'enseignement supérieur dans la région.

Le fait de satisfaire nos intervenants grâce à ces nouveaux moyens nous permet de rester à jour, pertinents et prospectifs pour ceux qui utilisent nos produits et services. Le monde de nos partenaires est en constante évolution. La CESPM s'adapte à ces changements tout en restant une source solide de données fiables. On ne saurait surestimer l'importance de cette activité. Dans un monde où l'information est surabondante et où le débat public est trop souvent mêlé à des programmes et des demi-vérités, la présentation limpide (comme nos célèbres infographies) d'analyses crédibles est un outil essentiel que toutes les parties prenantes – le public, les universités et collèges, les gouvernements, et surtout les étudiants – peuvent utiliser facilement et en toute confiance pour éclairer leurs décisions.

La CESPM a également poursuivi son mandat de base avec la plus grande efficacité, passant en revue ses activités d'assurance qualité pour en améliorer l'efficacité et l'efficience globale. Elle entend aussi continuer d'évaluer les nouveaux programmes d'études postsecondaires, et ceux qui ont été modifiés, avant leur mise en œuvre, et surveiller les cadres d'assurance qualité des universités. Ce système fonctionne déjà très bien – les approbations de stade I de la Commission prennent seulement six semaines en moyenne, et le respect du processus d'évaluation des programmes de la CESPM est très élevé. Toutefois, des mesures ont été prises pour le perfectionner encore plus. Comme toujours, la collaboration est essentielle. La Commission, avec le soutien de son Comité responsable de la vérification en matière d'assurance de la qualité et du Comité consultatif sur les affaires universitaires, a rédigé un *Sondage sur les cadres d'assurance de la qualité des universités*, dont le lancement est prévu pour cet automne. Très différent des longs rapports d'autoanalyse qui étaient demandés aux universités dans le passé, ce nouvel outil fera gagner du temps à la Commission et aux universités.

Nous profitons de la publication de ce rapport pour remercier sincèrement Carolyn Watters (Dalhousie University) pour sa participation à la Commission à titre de présidente au cours des deux dernières années. Nous tenons également à remercier les anciens membres du Comité consultatif AUA-CESPM sur l'information et l'analyse, dont la mission s'est achevée au début de l'année. Ce comité a joué un rôle capital au cours de la mise en œuvre du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) ainsi que dans le perfectionnement et la restructuration du programme de sondage sur les résultats des diplômés, deux de nos plus grands succès. La Commission apprécie grandement l'expertise de cette communauté d'intervenants et entend continuer de les consulter par divers moyens, notamment le forum annuel sur la collecte de données et la recherche. La structure des comités peut changer, mais jamais un tel bassin de sagesse ne restera inexploité! Merci encore à tous les membres de la Commission, le personnel et les intervenants pour leur travail acharné et leur dévouement.

En terminant, nous tenons à féliciter les gagnants de notre concours de photos étudiant, Savannah Forsey (Mount Allison University), Alex MacLean (Cape Breton University) et Emilie Chiasson (University of New Brunswick). Nous avons été enchantés de l'engagement et de la créativité dont témoignent leurs photos, présentées plus loin dans ce rapport. Le contenu de notre site web étant régulièrement enrichi, nous vous invitons à l'ajouter à vos favoris afin de rester au courant de nos activités et de l'incidence positive qu'elles peuvent avoir sur vous : www.cespm.ca

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-François Richard'.

Jean-François Richard
Président

Vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales
Université de Moncton, Nouveau-Brunswick

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mireille Duguay'.

Mireille Duguay
Directrice générale

Table des matières

La Commission

À propos de la CESPМ	1
Cadre opérationnel et principes de fonctionnement	1
Ressources	1

Assurance de la qualité

Analyse de l'AQ	2
Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre	2
Assurance continue de la qualité	3
Suivi aux approbations amorties de conditions	3
Validation du cadre d'assurance de la qualité des établissements	3
Évaluations effectuées en vertu des lois provinciales sur l'attribution de grades universitaires (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)	4

Données et information

Collecte des données sur les étudiants (Système d'information sur les étudiants postsecondaires [SIEP])	4
Évaluation du SIEP de la CESPМ	4
Communications	5
Programme de sondage sur les résultats des diplômés	5
Couplage des données	5
Faits saillants des données publiées en 2015-2016	6
Statistiques de base (mises à jour annuellement)	7
Données à l'appui des formules de financement (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)	7
Mesures du progrès et des résultats des étudiants	7
Demandes personnalisées	7
Données ouvertes	8

Collaboration et services divers

Forum sur la collecte de données et la recherche	8
Entente du réseau informatique éducatif du N.-B. et de l'Î.-P.-É. (RIE)	8
Ententes interprovinciales et intramaritimes sur le financement des programmes	9
Services financiers (Services aux provinces)	9
Forums nationaux et internationaux	10

Partage du savoir	11
-------------------	----

ANNEXES (uniquement en ligne)

- A. [États financiers vérifiés](#)
- B. [Composition de la Commission et de ses comités](#)



1er prix

« Enlighten »

Savannah Forsey, Mount Allison University

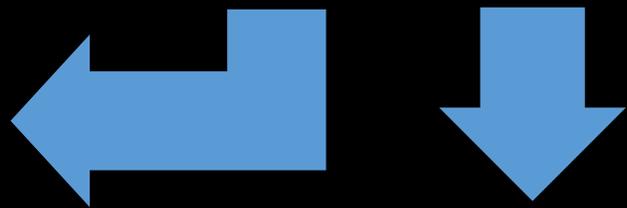
Cette photographie est une représentation visuelle de la façon dont l'éducation peut améliorer l'avenir. Le savoir est un pouvoir qui permet d'atteindre ses buts. Sur la photo, les livres représentent le savoir et la jeune femme est une étudiante. Plus elle acquiert du savoir, plus elle s'élève. Son éducation lui donne des ailes qui, un jour, lui permettront de s'envoler vers ses rêves.



« Everyone Learns Differently »

Alex MacLean, Cape Breton University

Finalistes



« Joy in Unexpected Places »

Emilie Chiasson, University of New Brunswick

Faits saillants de l'année 2015-2016

LA COMMISSION

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) aide les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire.

Les universités sont autonomes et elles sont responsables de la qualité de leurs programmes.

Mandat de la Commission

Le public a un besoin légitime d'information et il doit recevoir des assurances quant à la qualité des universités

À propos de la CESPM

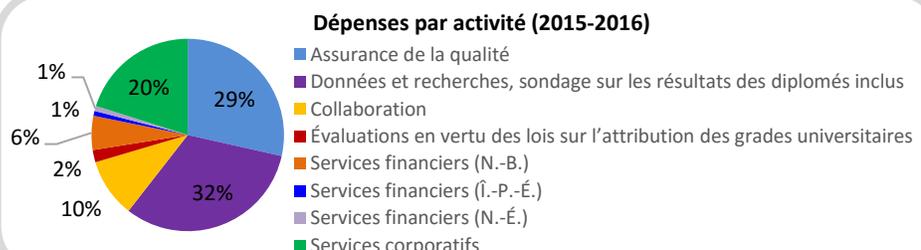
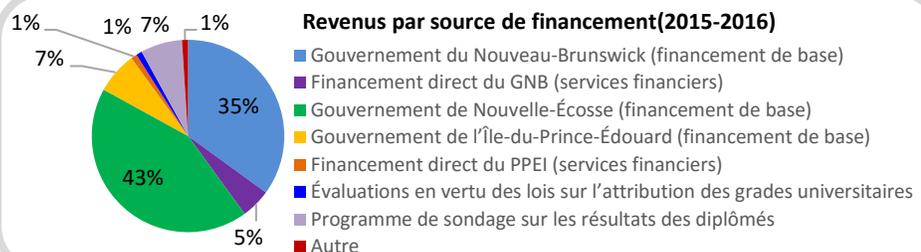
Cadre opérationnel et principes de fonctionnement

Ressources

Le N.-B., la N.-É. et l'Î.-P.-É. dépensent **plus de 1 milliard de dollars** collectivement chaque année pour l'EPS

La CESPM est le principal organisme de reddition de comptes dans la région et elle dispose d'un budget annuel de **1 million de dollars**

- La Commission est une organisation autonome qui est responsable devant les ministres chargés de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. La Commission compte 20 membres, plus une DG (nommée d'office).
- Une liste des membres de la Commission se trouve à [l'annexe B](#).
- La Commission tient environ cinq réunions par année.
- À la fin de l'exercice, la Commission comptait 11 employés permanents et contractuels.
- En 2015-2016, la structure des organismes régionaux a connu une évolution positive; la Commission relève toujours des ministres responsables de l'éducation postsecondaire, mais elle exerce maintenant ses responsabilités par l'entremise du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et de son conseil d'administration.
- La Commission continue de s'appuyer fortement sur les contributions inestimables de ses intervenants, par l'entremise de son cadre de fonctionnement (comités, groupes de travail, etc.).
- La Commission gère un réseau de plus de 30 personnes réparties entre des groupes de travail et comités permanents (annexe B; cadre de référence également en ligne), notamment des comités mixtes avec l'Association des universités de l'Atlantique (AUA). Un de ces comités mixtes de longue date – le Comité consultatif AUA-CESPM sur l'information et l'analyse – s'est acquitté de sa mission plus tôt cette année. Sa dissolution favorisera l'efficacité de projets futurs.
- La Commission obtient la contribution d'autres intervenants lors d'ateliers, de forums et de réunions, en plus de solliciter des commentaires officiels au moyen de divers outils (p. ex. son processus de distribution des programmes).
- En 2015-2016, le financement de base de la Commission a été maintenu au niveau de l'année précédente, soit 1,14 million de dollars. Le revenu total s'est établi à 1,65 million de dollars, les dépenses atteignant 1,69 million de dollars. Le déficit, 40 190 \$, est entièrement attribuable à une augmentation non capitalisée et non planifiée en milieu d'année des paiements de solvabilité à la caisse de retraite (60 363 \$).
- Les états financiers détaillés de la CESPM pour 2015-2016 se trouvent à [l'annexe A](#).



ASSURANCE DE LA QUALITÉ



La Commission fournit des services d'assurance de la qualité pour toutes les universités financées par les deniers publics au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les services d'assurance de la qualité de la Commission accordent une attention particulièrement à l'expérience des étudiants et mettent à profit un partenariat avec les établissements pour veiller à ce que les étudiants reçoivent une éducation et des services connexes de qualité tout au long de leur expérience universitaire

Analyse de l'AQ

- Les recommandations découlant de récentes études sur la CESPM ont été l'occasion idéale de revoir nos processus d'AQ et d'analyser en profondeur nos politiques et procédures.
- Nous avons confirmé le maintien des éléments clés de notre cadre d'AQ – (1) évaluation des programmes avant leur lancement et (2) surveillance des cadres d'AQ des universités; certains changements de processus sont encore à l'étude.
- À cette fin, un examen approfondi de la politique de la Commission, *Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre*, est en cours pour renforcer la clarté et améliorer le respect des délais.
- Parmi les activités prévues pour 2016-2017, mentionnons la définition d'importantes modifications à apporter au programme et la révision des critères d'évaluation *actuels* et des obligations d'information. La Commission envisage de consulter les établissements en ce qui concerne les futures mises à jour de la politique.

Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre

- L'une des priorités majeures de la CESPM est l'évaluation des programmes d'études avant leur mise en œuvre. Dans le cadre de sa mission d'améliorer la qualité du système d'enseignement postsecondaire dans les Provinces maritimes, la Commission a recours à une vaste expertise interne et externe pour évaluer les propositions de création, de modification et d'abolition de programmes, assurant ainsi la conformité des programmes des établissements avec les normes régionales établies.
- Les universités des Maritimes participent activement à notre recherche de la qualité. En 2015-2016, 12 des 15 établissements sous notre mandat ont fait **52 propositions de programmes**.
- Une évaluation de stade I est une analyse menée par le personnel d'après des normes d'évaluation établies.
- Une évaluation de stade II est un processus itératif mené avec les établissements et le comité de la Commission. Le comité consultatif d'universitaires de l'AUA-CESPM travaille en collaboration avec les établissements pour examiner les propositions qui ne répondent pas spontanément aux critères établis.

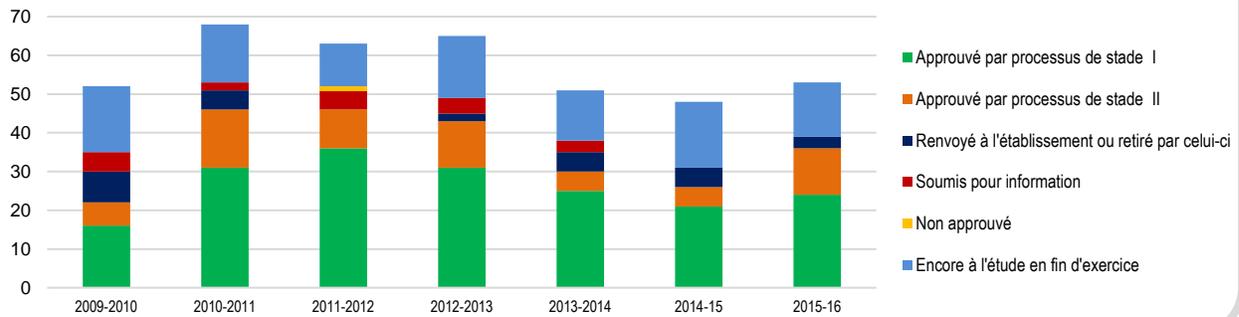
Respect du processus d'évaluation des programmes de la CESPM

très élevé

En moyenne, approbations de stade I par la Commission en

6 semaines

**Propositions de programmes examinées par la CESPМ
(de 2009-2010 à 2015-2016)**



En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, seuls les étudiants qui sont inscrits dans un programme approuvé par la CESPМ sont admissibles à l'aide financière aux étudiants.

Plus de 99 % des programmes menant à un diplôme dans les universités des Maritimes ont été approuvés par la Commission.

En 2015-2016, la CESPМ a approuvé 36 programmes (Phase I : 24 / Phase II : 12).

11 programmes (sur 12) approuvés dans le cadre d'une évaluation de stade II ont été modifiés à la suite du processus.

Assurance continue de la qualité

- Il incombe aux universités de continuellement s'assurer de la qualité des programmes et des services qu'elles offrent aux étudiants. Cela se fait en grande partie au moyen d'examens internes et externes menés à intervalles réguliers et gérés de manière autonome par chaque université. Le rôle principal de la Commission est de confirmer que de tels examens se tiennent vraiment et de valider que les cadres des établissements en matière d'assurance de la qualité se conforment aux normes régionales convenues.

Suivi aux approbations amorties de conditions

- La Commission affiche sur son site web les programmes dont l'approbation est soumise à des conditions : [Programmes à l'étude](#).
- La Commission surveille le respect de toutes les conditions. En 2015-2016, elle a approuvé 13 propositions avec conditions et rejeté sept approbations conditionnelles d'après les informations fournies par les établissements.

Validation du cadre d'assurance de la qualité des établissements

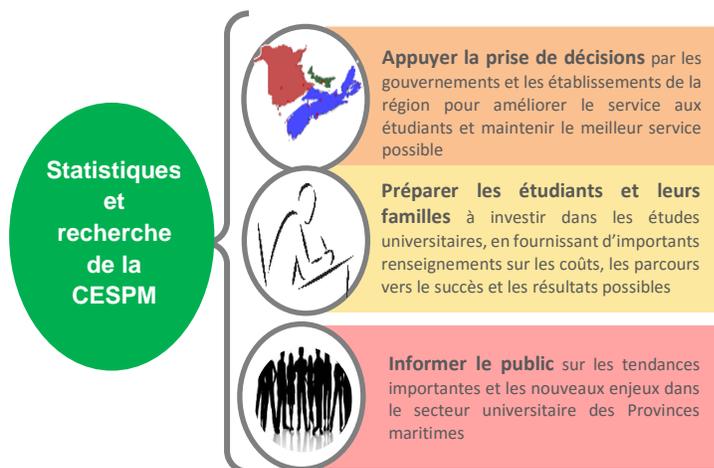
- En janvier 2016, nous avons publié nos nouvelles lignes directrices pour les cadres d'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes afin d'aider les établissements à améliorer leurs politiques et procédures d'AQ.
- En fin d'année, les préparatifs pour la tenue d'un sondage sur les cadres d'AQ des universités battaient leur plein. Ils se composaient des éléments suivants :
 - collecte d'information sur l'alignement des politiques et pratiques universitaires aux *lignes directrices*
 - demande de précisions sur l'activité d'évaluation institutionnelle des programmes d'études
 - étude des activités et politiques relatives aux résultats de l'apprentissage étudiant, à la qualité de l'enseignement et aux autres unités et services.
- En 2015-2016, la Commission, par l'entremise de son Comité responsable de la vérification en matière d'assurance de la qualité, a travaillé en étroite collaboration avec un final établissement qui participe au premier cycle du processus de suivi. Au cours de la dernière année, l'université a fait des progrès considérables en ce qui concerne le cadrage de sa politique et de ses pratiques d'AQ avec les lignes directrices régionales. À la fin de l'exercice, la Commission attendait des détails supplémentaires de la part de l'établissement en vue de mettre fin au processus au début du prochain exercice.
- À la demande du ministre, la Commission effectue diverses évaluations en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires du Nouveau-Brunswick* (selon le principe du recouvrement des coûts).

Pour aider les établissements à développer et évaluer les résultats d'apprentissage des étudiants, la Commission a traduit et publié un rapport de Jean-François Richard, ph.D., (UdeM), qui fournit des conseils en la matière.

Évaluations effectuées en vertu des lois provinciales sur l'attribution de grades universitaires (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)

- À la fin de l'année, les évaluations suivantes étaient terminées :
 - *Suivi de l'évaluation du baccalauréat de l'Université Yorkville en administration des affaires : À la demande du ministre et conformément aux conditions initiales de la désignation (mars 2012), la CESPM a effectué une évaluation de suivi du baccalauréat de l'Université Yorkville en administration des affaires. Cette évaluation incluait également l'examen d'une proposition visant à modifier les conditions d'admission. La CESPM a informé le ministre que Yorkville semblait mettre en oeuvre le programme efficacement et avait rempli les conditions d'approbation du baccalauréat. La Commission a toutefois recommandé que l'université fasse état des engagements pris pour satisfaire les recommandations du consultant (relatives à l'administration du programme et à l'évaluation des cours) et présente les détails de sa politique révisée de transfert des crédits, comme conditions du maintien de la désignation. Dans sa réponse, la Commission a également conclu que la modification proposée était fondée et a recommandé son approbation à condition que Yorkville respecte les engagements pris à l'égard de cette composante du programme (relativement à d'autres développements de la politique et à la façon dont la politique serait appliquée) dans sa réponse à la revue.*
- Aucune évaluation n'a été réalisée en vertu de la Degree Granting Act (loi sur l'attribution de grades universitaires) de la Nouvelle-Écosse.

DONNÉES ET INFORMATION



La Commission collige des données et élabore des statistiques et des produits de recherche reconnus à l'échelle nationale en tant que sources crédibles de renseignements sur l'éducation postsecondaire. Cet effort vise en particulier à circonscrire les caractéristiques des programmes ainsi que les voies ou les courants éducatifs et d'autres facteurs qui influent sur les progrès des étudiants, l'obtention d'un grade universitaire et les résultats des diplômés.

La Commission met des sources d'information à valeur ajoutée à la disposition des gouvernements, des établissements d'enseignement postsecondaire, des étudiants et de la population en vue d'accroître la sensibilisation et de susciter le dialogue à l'égard des questions et des possibilités qui touchent l'éducation postsecondaire dans les Maritimes.

Collecte des données sur les étudiants (Système d'information sur les étudiants postsecondaires [SIEP])

- La CESPM collige chaque année des données sur les programmes et les cours offerts par les établissements, les caractéristiques démographiques des étudiants, les inscriptions aux programmes et aux cours et le transfert des crédits pour combler de nombreux besoins en matière de renseignement de la Commission ainsi que des gouvernements provinciaux, des universités et d'autres groupes qui ont un intérêt dans l'éducation postsecondaire. Les universités des Maritimes ont fourni 199 éléments de données dans le SIEP pour 68,427 étudiants inscrits ou diplômés durant l'année universitaire 2014-2015.
- La collecte des numéros d'identification provinciaux attribués aux élèves dans le système scolaire de la maternelle à la 12^e année est maintenant entièrement fonctionnelle. Tous les établissements rapportent maintenant les numéros d'identification provinciaux des nouveaux élèves des Maritimes qui arrivent directement de l'école secondaire dans leur province. À l'avenir, cet élément de données appuiera le couplage entre les ensembles de données sur les élèves de la maternelle à la 12^e année et sur les étudiants des universités pour fournir des renseignements sur la transition des étudiants vers des études supérieures.

Évaluation du SIEP de la CESPM

- L'examen du SIEP, lancé à la fin de 2014-2015, a continué en 2015-2016 pour rationaliser les exigences en matière de données et le processus et ainsi répondre aux besoins de la région.
- Une analyse des données du SIEP stockées dans l'entrepôt de données de la CESPM et une consultation avec les fournisseurs de données des universités montrent que le SIEP de la CESPM est bien établi et qu'il n'est pas nécessaire d'apporter de modification importante à la structure actuelle.
- L'examen comprend également une étude sur la faisabilité d'ajouter au mandat de la CESPM la collecte et l'analyse des données du SIEP des collèges des Maritimes. La consultation avec les collèges comprenait des visites de chaque établissement en 2015-2016 ainsi qu'une rencontre avec le Consortium des collèges communautaires

Communications

Programme de sondage sur les résultats des diplômés

Réalisé grâce à la collaboration et à la contribution en nature des universités participantes et le soutien financier des gouvernements provinciaux

Réalisé grâce à la collaboration et à la contribution en nature des ministères de l'Éducation des provinces participantes

Couplage des données



des provinces de l'Atlantique (APCCC) visant à explorer les possibilités de collaboration.

- Un rapport sur la phase 1 de l'examen du SIEP est prévu au début 2016-2017.
- En 2015-2016, la Commission a commencé à produire des infographies pour améliorer la communication des messages clés découlant de ses recherches.
- Les réactions des intervenants aux quatre premières infographies publiées ont été très favorables.
- Le Programme de sondages sur les résultats des diplômés renseigne sur le financement des études, les résultats liés à l'emploi, la mobilité des diplômés et la poursuite des études. Il porte exclusivement sur les diplômés de premier cycle des universités des Maritimes et il suit un cycle de six ans, qui comprend deux cohortes de diplômés (les membres des deux cohortes font l'objet d'une entrevue deux ans après avoir obtenu leur diplôme, et les étudiants de l'une de ces deux cohortes sont également sondés six ans après avoir obtenu leur diplôme).
- En 2015-2016, le travail connexe suivant était en cours :

Sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2014 (sur deux années)

- Les préparatifs ont commencé pour le sondage en ligne ou téléphonique de la cohorte des **bacheliers des Maritimes, promotion 2014** (lancement : automne 2016).

Sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012 (sur deux années)

- Voici les publications qui ont utilisé des données de ce sondage :
 - Les diplômés universitaires sont-ils satisfaits de l'enseignement qu'ils ont reçu? (Infographie, tableaux statistiques et méthode employée; septembre 2015)
 - Profil des titulaires d'un premier grade (promotion 2012) et les notes méthodologiques (septembre 2015)
- L'analyse de ces données continue; des publications sur le plan des résultats d'emploi et la mobilité des diplômés sont en préparation pour publication en 2016-2017

Sondage auprès des élèves du secondaire dans les provinces maritimes

- Sondage en ligne auprès de 5 219 élèves de 175 écoles secondaires, terminé en juin 2014.
- Diffusion du rapport en avril 2015 : Attentes à l'égard de l'enseignement supérieur : perspective de la 12^e année.
- Voici les publications qui ont utilisé des données de ce sondage :
 - Pourquoi les élèves de 12^e année choisissent l'université (infographie, tableaux statistiques et méthode employée; septembre 2015)
 - Les futurs étudiants universitaires et collégiaux ont-ils différentes attentes à l'égard des études postsecondaires? (infographie, tableaux statistiques et méthode employée; novembre 2015)

- La Commission a complètement réussi à transformer les données que les universités soumettent au SIEP chaque année pour en faire une ressource de données à l'échelle du réseau qui établit un couplage des dossiers des étudiants entre les établissements des Maritimes et dans le temps.
- Nous demandons aux diplômés universitaires des Maritimes d'accepter que leurs réponses au sondage soient liées à leurs données administratives dans le cadre des sondages effectués par la Commission auprès des diplômés (pour l'instant, cela a été fait avec les cohortes de 2007 et de 2012). Les données intégrées qui en ont résulté permettent une analyse en profondeur des relations entre les parcours éducatifs et les résultats des étudiants.
- Dans le cadre de conversations entre Statistique Canada et la CESPМ au sujet de l'avenir du SIEP dans les Maritimes et au Canada, deux projets d'intérêt commun ont vu le jour en 2014. Menés par Statistique Canada, avec l'appui financier de Ressources humaines et Développement social Canada (et les conseils et le soutien de la CESPМ), ces projets traitent des sujets suivants : (1) les parcours des étudiants et (2) les résultats des diplômés. Les rapports sont attendus en 2016-2017. Le modèle de développement des comparateurs nationaux basés sur les données du SIEP qui résultera de ces rapports sera d'une grande valeur.
- La Commission a fourni (depuis l'année scolaire 2007-2008) des données longitudinales à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) conformément à un accord de partage de données entre cet organisme et le gouvernement du Nouveau-Brunswick visant à appuyer le projet Un avenir à découvrir. Ces données fournissent des renseignements clés sur la fréquentation des universités, la persévérance, les taux de diplomation et le temps pour terminer les études.

Faits saillants des données publiées en 2015-2016

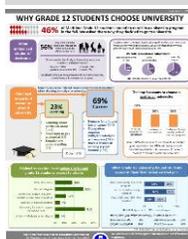


Les programmes en arts répondent le mieux aux attentes des étudiants

- La grande majorité des diplômés ont déclaré être satisfaits des aspects de l'enseignement et de la qualité globale de l'éducation reçue lors de l'obtention de leur premier grade, alors que 92 % étaient satisfaits ou très satisfaits de la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu et 95 % étaient satisfaits du nombre d'étudiants par classe. Un nombre semblable d'étudiants se sont dits satisfaits de la disponibilité des professeurs.
- En tout, 62 % des titulaires d'un premier grade estiment que l'investissement financier qu'ils ont fait en valait la peine.

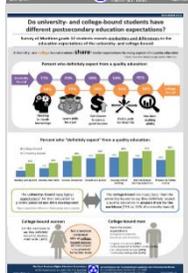
Diminution du nombre d'étudiants locaux dans les universités des Maritimes

- En 2014-2015, 68 427 étudiants étaient inscrits dans les universités des Maritimes, ce qui représente une diminution comparativement aux 69 664 étudiants inscrits l'année précédente, soit une baisse de 1,8 %. L'année précédente avait déjà enregistré une diminution de 1,1 %.
- Au cours des 10 dernières années (depuis 2004-2005), 4 464 étudiants de moins se sont inscrits dans les universités des Maritimes, soit une baisse de 6,1 %. Cette tendance varie selon l'origine des étudiants : Résidents du N.-B. : -20,4 %; résidents de N.-É. : -18,5 %; résidents de l'Î.-P.-É. : -12,9 %; autres Canadiens : +8,7 %; étudiants internationaux : + 71,2 %
- On estime qu'au cours des 10 prochaines années, la population d'âge universitaire dans les Maritimes devrait diminuer de 15 %.



Les élèves prévoient leurs études universitaires en fonction de leur avenir à long terme

- Même au moment de quitter l'école secondaire, six élèves sur dix prévoient obtenir un deuxième grade après avoir terminé le premier.
- Plus de neuf élèves sur 10 croient pouvoir trouver un emploi lié à leur domaine d'études alors que 63 % d'entre eux s'attendent absolument à ce résultat.
- Les élèves issus de familles où le niveau de scolarité est le plus élevé sont plus de deux fois plus susceptibles de prévoir fréquenter l'université que ceux dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins (66 % vs 27 %).



Les futurs étudiants universitaires et collégiaux ont des attentes similaires et un vaste choix d'options

- Qu'ils décident de poursuivre leurs études à l'université ou au collège, les élèves de 12^e année espèrent pouvoir obtenir des connaissances approfondies (futurs étudiants universitaires : 77 %; futurs étudiants collégiaux : 68 %), avoir la chance de gagner un bon salaire (futurs étudiants universitaires : 59 %; futurs étudiants collégiaux : 58 %) et acquérir des compétences pour un emploi (futurs étudiants universitaires : 70 %; futurs étudiants collégiaux : 77 %). Parmi les autres raisons de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire, les répondants ont mentionné le fait de donner une orientation à leur vie et de renforcer leur capacité à prendre des décisions.
- Des divergences émergent entre les deux groupes au sujet de la question du développement personnel et de l'acquisition de compétences : les futurs étudiants universitaires ont de plus grandes attentes.

Neuf élèves sur 10 dans les écoles secondaires des Maritimes ont l'intention de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire : l'université constitue leur premier choix

- En mai 2014, quand on a demandé aux élèves de 12^e année des Maritimes quels étaient leurs projets d'avenir, 71 % d'entre eux ont répondu prévoir s'inscrire à un établissement d'enseignement postsecondaire à l'automne et 21 %, le faire probablement au cours des cinq prochaines années.
- Qu'ils optent pour une éducation universitaire ou collégiale, la grande majorité des élèves disent le faire pour des raisons liées à la préparation au marché du travail.

Frais de scolarité dans les universités des Maritimes

- En 2015-2016, les frais de scolarité pour un baccalauréat ès arts ou ès sciences se sont échelonnés entre 5 604 \$ et 7 713 \$ dans la région.
- En Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, les frais ont augmenté en moyenne de 3 %. Le Nouveau-Brunswick a gelé les frais de scolarité (sauf l'université Saint Thomas : 6,5 % d'augmentation)
- Les autres frais obligatoires (p. ex., association étudiante, services de santé, programme sportif) variaient entre 317 \$ et 1099 \$.



Nouvelles données sur le cheminement et la mobilité des étudiants dans les universités des Maritimes

- Pour la cohorte de l'automne 2006 : Sur les quelque 10 000 étudiants qui ont commencé leurs études postsecondaires dans une université des Maritimes :
- 79 % étaient toujours inscrits dans la première université fréquentée après un an, et 4 % l'étaient dans une autre université des Maritimes.
 - 58 % avaient obtenu un grade de la première université fréquentée au bout de six ans et 5 % avaient obtenu un grade d'une autre université des Maritimes.
 - Pour la cohorte de 2001, un autre 5 % des étudiants a mis entre 7 à 10 années avant d'obtenir son premier diplôme.

Statistiques de base
(mises à jour
annuellement)

- Chaque automne, la CESPM diffuse un ensemble normalisé de tableaux statistiques et de bases de données téléchargeables qui constituent une source d'information sur des indicateurs et des tendances-clés dans le réseau des universités des Maritimes.
- Les tableaux et les données suivants sont disponibles sur le site Web de la CESPM:
 - [Inscriptions et tableaux statistiques d'équivalents temps-plein](#)
 - [Diplômes décernés](#)
 - [Droits de scolarité pour étudiants de 1^{er} cycle, 2^e et 3^e cycle et étudiants internationaux](#)
 - [Équivalents à temps plein et équivalents à temps plein pondérés pour l'année complète](#)
- En janvier 2016, nous avons publié le Condensé Annuel : Inscriptions à l'université - 2014-2015 qui présente des statistiques par province et pour l'ensemble des Maritimes ainsi que des tendances pour des périodes d'une, de cinq et de dix années.



Données à l'appui des formules de financement
(Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)

- À titre de service aux provinces, la CESPM fournit annuellement au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse des mesures clés calculées provenant du SIEP à l'appui de leurs formules de financement.
- La CESPM fournit l'équivalence de cours complet, l'équivalence de cours complet pondérée, l'équivalence à temps plein et le nombre d'inscriptions, des mesures utilisées pour établir divers éléments de la formule de financement des programmes de la Nouvelle-Écosse.
- La Commission calcule les équivalences à temps plein pondérées pour l'année complète utilisées dans la formule de financement servant à la répartition de la subvention de fonctionnement sans restriction aux universités du Nouveau-Brunswick. Ces données sont aussi utilisées dans le calcul annuel de l'Accord de transfert régional (détails sous Ententes interprovinciales et intramaritimes sur le financement des programmes).

Mesures du progrès et des résultats des étudiants

- Volet principal de son programme de recherche, la Commission élabore des mesures relatives aux progrès et aux résultats des étudiants d'après les données administratives sur les étudiants (dans le SIEP) et les données du sondage sur les résultats des diplômés. Le projet permet d'extraire encore plus d'information des sources de données existantes en établissant des mesures sur les thèmes suivants : demande pour les études universitaires; progrès des étudiants (p. ex. persévérance et obtention du diplôme); cheminement éducatif (p. ex. temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme, changement d'établissement, nombre des cours suivis); les résultats (p. ex. emploi, financement des études, inscription à un programme d'éducation complémentaire, mobilité et perceptions par rapport à l'expérience universitaire).
- En 2015-2016, la Commission a publié une infographie sur la persévérance et les taux de diplomation dans l'ensemble du système. Un tableau de bord interactif pilote sur la durée des études jusqu'au diplôme a été lancé au forum sur la collecte et la recherche de données du 31 mars, en collaboration avec un groupe restreint de fournisseurs de données. Cet outil sera évalué avant sa publication sur le site de la Commission, prévue en 2016-2017. Une infographie et des données décrivant l'impact des changements d'université et de domaine d'étude sur la durée des études jusqu'au diplôme sont en cours d'élaboration.



Demandes personnalisées

- Sur demande, la Commission fournit des fichiers de données et des mesures personnalisés aux gouvernements, aux établissements et à d'autres intervenants.

Données ouvertes

- En mai 2015, la CESPM a élargi les données ouvertes présentées sur son site web en publiant des ensembles de données sur les inscriptions et les diplômes décernés en format de fichier ouvert CSV. En accord avec les meilleures pratiques, une licence explicite a été ajoutée pour que ces ensembles de données soient réellement accessibles et permettent de faciliter l'analyse et le débat sur des questions d'importance entre les intervenants de la Commission.

COLLABORATION ET SERVICES DIVERS

La Commission sait qu'on obtient beaucoup plus grâce à la coopération avec les intervenants. Chaque groupe d'intervenants apporte un morceau différent et important du casse-tête en offrant chacun leur perspective quant à la question en jeu. Le travail en collaboration a, plus d'une fois, donné des résultats positifs, et il a permis de s'assurer que les efforts de la Commission correspondent aux besoins et aux attentes des intervenants.

En outre, dans bien des cas, le travail en collaboration constitue une approche rentable pour tous les partenaires. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, la Commission mobilise constamment la participation de ses partenaires.

Forum sur la collecte de données et la recherche

- Chaque année, la Commission organise un forum sur la collecte et la recherche de données. Des fournisseurs de données, des représentants des provinces et le personnel de la Commission s'y retrouvent pour discuter des activités de recherche et de collection de données de la CESPM.
- En 2016, ce forum s'est tenu le 31 mars à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il a réuni des chercheurs institutionnels, des registraires, des représentants des provinces, responsables de l'éducation postsecondaire, ainsi que des représentants de collèges invités à titre d'observateurs.
- Au cours de cet événement, on a fait le point sur l'examen du SIEP de la CESPM et tenu une séance d'information sur la prochaine soumission au SIEP (transmission par chaque université de 199 éléments de données différents sur les programmes et les cours offerts par les établissements d'enseignement, la population étudiante, les inscriptions aux programmes et les transferts de crédits, le tout concernant 68 427 étudiants). Ce forum a également été l'occasion de présenter les derniers résultats de recherche provenant du programme de sondage sur les résultats des diplômés et de lancer le tableau de bord interactif pilote contenant les statistiques sur la durée des études jusqu'au diplôme. Les participants ont discuté des activités de recherche qui ont cours dans leur établissement.

Entente du réseau informatique éducatif du N.-B. et de l'Î.-P.-É. (RIÉ)

- Le réseau informatique éducatif (RIÉ) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, dont la Commission est l'un des signataires, assure une connectivité entre ses membres et avec le reste du monde depuis 44 ans. D'autres avantages sont également offerts, dont les achats et les contrats de licences en commun, la mise en commun des services de soutien, la prestation de services réseau et l'échange d'information.
- Le RIÉ, une initiative sans précédent, crée une véritable plate-forme de services partagés, véritablement innovante et pratique, qui transcende les frontières institutionnelles et provinciales.
- En 2015-2016, ce réseau a connu une grande victoire : un partenariat avec la Fédération canadienne d'accès en vue de mettre en place l'identité fédérée, un moyen qui permet aux utilisateurs des établissements membres de se connecter facilement et librement aux ressources des uns des autres. Cette identité fédérée permet d'éliminer efficacement les anciennes barrières informatiques, y compris les restrictions liées aux réseaux et les autorisations d'accès aux comptes. Les participants ont alors la possibilité d'accéder facilement aux ressources, indépendamment du lieu où ils se trouvent. Tous les établissements du RIÉ ont déployé Eduroam, un service mondial qui facilite la connexion au réseau Wifi des établissements participants.

Stimuler le débat



En fournissant
de l'information
à tous les
décideurs.

En juin 2015, ce modèle unique de prestations de services d'une province et d'un établissement à l'autre a valu au RIÉ du N.-B. et de l'Î.-P.-É. le prix de la collaboration du CUCCIO.

- L'UNB a célébré la grande ouverture de son centre de données, rénové en une installation ultramoderne, qui répondra non seulement aux besoins de l'université, mais aussi à ceux de plusieurs établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard par l'entremise du consortium du réseau RIÉ. La capacité accrue du centre de données crée non seulement un grand nombre de possibilités intéressantes en matière de collaboration et de partage des ressources entre membres du RIÉ, mais aussi permet de réduire davantage les coûts.
- Le RIÉ a également élargi sa gamme de services partagés en hébergeant, sur un site unique, SharePoint, une plateforme de logiciels MicroSoft, qui peut servir au partage et à la coédition de fichiers, et à la gestion de documents et de dossiers ainsi qu'à des projets en collaboration. Le réseau emploie maintenant une personne au site d'accueil (UNB) qui assure la coordination avec tous les sites et travaille avec d'autres employés connaissant SharePoint en vue de produire des applications pour le RIÉ ou les établissements.
- Les campus du NBCC et CCNB ont été invités à se joindre au RIÉ à titre de membres à part entière. Ce processus n'en est qu'à ses débuts, mais nous nous attendons à ce que tous les collèges du Nouveau-Brunswick soient membres en 2016-2017.
- La Commission a continué d'administrer les ententes conclues avec les autres provinces canadiennes pour le placement des étudiants des Maritimes dans des programmes d'études non offerts dans la région. En 2015-2016, **524 étudiants de l'Atlantique** ont bénéficié de ces ententes.
- La Commission a également géré l'Accord de transfert régional (ATR) en vertu duquel chacune des trois provinces des Maritimes accepte de financer ses résidents inscrits dans un programme universitaire de l'une des deux autres provinces si ce programme n'est pas offert dans la province de résidence de l'étudiant.
 - En 2013-2014, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles, un total de 1159 étudiants a bénéficié de l'ATR.
 - En 2015-2016, la Commission a lancé un examen des objectifs et de la méthodologie de l'ATR en vue d'en confirmer la valeur et l'efficacité.
- Par ailleurs, grâce à l'entente de financement interprovincial du Collège vétérinaire de l'Atlantique, **225 étudiants de l'Atlantique** en médecine vétérinaire et en sciences vétérinaires ont reçu une aide financière en 2013-2014, dernière année pour laquelle on disposait de statistiques au moment de la préparation du budget. Cette entente est administrée par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ententes interprovinciales et intramaritimes sur le financement des programmes

Services financiers (Services aux gouvernements provinciaux)

Nouveau-Brunswick :

- La Commission est chargée de préparer le budget de l'enseignement universitaire (y compris celui du Collège de technologie forestière des Maritimes) et de calculer l'aide au fonctionnement (ressources non affectées, frais de scolarité et subventions affectées) et les différents transferts, établis en vertu d'ententes interprovinciales, auxquels le gouvernement participe.
- La CESPМ administre le budget de l'enseignement universitaire durant toute l'année, y compris les fonds engagés par la province, notamment la production d'états financiers vérifiés pour le financement de l'enseignement universitaire de la province.
- La Commission soutient le Groupe de travail des finances N.-B./CESPM et siège au comité bipartite qui revoit les projets soumis en vertu du Programme provincial d'entretien différé des universités.
- Ce travail se fait selon le principe du recouvrement des coûts.

Île-du-Prince-Édouard :

- La Commission est chargée de la préparation du budget de la formation postsecondaire. Elle doit notamment établir les montants prévus au budget pour les divers transferts en vertu des ententes interprovinciales auxquelles participe la province.
- La Commission achemine les fonds accordés par le ministère de la Santé au titre de la contribution de l'Île-du-Prince-Édouard aux frais de formation des résidents à l'École de médecine de Dalhousie.
- La Commission administre également le budget de l'enseignement postsecondaire au cours de l'année, y compris le compte de réserve du gouvernement provincial. Elle doit notamment présenter des états financiers vérifiés pour le financement de la formation universitaire de la province.
- Ce travail se fait selon le principe du recouvrement des coûts.

Forums nationaux et internationaux

- La Commission est membre de divers comités et groupes de travail et, à ce titre, peut être déléguée par les ministres des Maritimes pour représenter les trois provinces des Maritimes.
- La Commission participe aux forums suivants :
 - Comité des rapports financiers de la région de l'Atlantique;
 - Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles;
 - Réseau international des organismes de promotion de la qualité en enseignement supérieur;
 - Comité consultatif national sur les données d'éducation postsecondaire;
 - Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts;
 - Comité de gestion stratégique;
 - Sous-comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE)

En résumé, l'année 2015-2016 a posé à la CESPM et à ses membres un certain nombre de défis. La Commission et ses membres les ont relevés en trouvant collectivement des solutions qui non seulement placent la qualité des études au cœur des priorités, mais qui, aussi, permettront à la Commission de continuer à soutenir l'éducation postsecondaire dans la région.

2015-2016

Partage du savoir

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Publications :

- *Programmes à l'étude* : La CESPM publie régulièrement par voie électronique de l'information sur les projets de programmes faisant l'objet d'un examen, soit :
 - 23 avril 2015
 - 14 juillet 2015
 - 2 octobre 2015
 - 9 décembre 2015
 - 7 mars 2016
 - 13 mai 2016
- Jean-François Richard, Ph. D., (vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales à l'Université de Moncton), *La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et exemples*. Fredericton, Nouveau-Brunswick; janvier 2016.
- *Lignes directrices pour les Cadres d'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes*. Fredericton, Nouveau-Brunswick; janvier 2016

Présentations :

- *Le rôle et les priorités de la CESPM* Vice-président – Affaires universitaires, Atlantique; 31 août 2015; Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard.

DONNÉES ET INFORMATION

Publications :

- *Infographies* :
 - Progression des étudiants dans le réseau universitaire des Maritimes. Fredericton, Nouveau-Brunswick; juin 2015.
 - Les diplômés universitaires sont-ils satisfaits de l'enseignement qu'ils ont reçu? Fredericton, Nouveau-Brunswick; septembre 2015.
 - Pourquoi les élèves de 12^e année choisissent l'université. Fredericton, Nouveau-Brunswick; septembre 2015.
 - Les futurs étudiants universitaires et collégiaux ont-ils différentes attentes à l'égard des études postsecondaires? Fredericton, Nouveau-Brunswick; novembre 2015;
- *Document méthodologique et tableaux statistiques : Progression des étudiants dans le réseau universitaire des Maritimes, Persévérance et diplomation*, juin 2015.
- *Droits de scolarité, frais accessoires et frais de résidence 2015-2016*; Août 2015
 - Tableau A : Premier cycle en arts et en sciences - droits de scolarité (temps plein), rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses
 - Tableau B : Deuxième et troisième cycles en arts et en sciences – droits de scolarité (temps plein), rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses
 - Tableau C : Frais accessoires et frais de résidence pour les étudiants de premier cycle
- *Inscriptions, ETP, et statistiques sur les grades décernés 2014-2015; publication en novembre 2015, 18 tableaux statistiques et trois bases de données, disponibles pour téléchargement* :
 - Inscriptions par province, établissement et régime d'études (2010-2011 à 2014-2015)
 - Inscriptions au premier cycle par province, établissement et régime d'études (2010-2011 à 2014-2015)
 - Inscriptions aux deuxième et troisième cycles par province, établissement et régime d'études (2010-2011 à 2014-2015)
 - Équivalents à temps plein (ETP) en date du 1^{er} décembre par province, établissement et régime d'études (2009-2010 à 2014-2015)
 - Inscriptions des étudiants internationaux par province, établissement et régime d'études, et comme pourcentage du nombre total d'inscriptions (2010-2011 à 2014-2015)
 - Inscriptions par province, domaine d'études principal et niveau d'études (2010-2011 à 2014-2015)
 - Inscriptions par province d'études, statut d'immigrant, province d'origine et niveau d'études (2010-2011 à 2014-2015)
 - Inscriptions par province, établissement et sexe (2010-2011 à 2014-2015)
 - Inscriptions par province, domaine d'études et sexe (2010-2011 à 2014-2015)
 - Inscriptions à temps plein par province, établissement et groupe d'âge (2010-2011 à 2014-2015)
 - Diplômes décernés par province, établissement et type de diplôme (2010-2011 à 2014-2015)
 - Grades décernés par province, type de diplôme et orientation du programme (2010-2011 à 2014-2015)

- Grades de premier cycle décernés par province, établissement et domaine d'études (2014)
- Grades de deuxième et troisième cycles décernés par province, établissement et domaine d'études (2014)
- Grades de premier cycle décernés par province d'études, domaine d'études, statut d'immigrant et province de résidence (2014)
- Grades des cycles supérieurs décernés par province d'études, principal domaine d'études, statut d'immigrant et province de résidence (2014)
- Grades décernés par province, type de diplôme et groupe d'âge (2014)
- Grades décernés par province, type de diplôme et sexe (2014)
- *Bases de données ouvertes 2004-2005 à 2014-2015 :*
 - Inscriptions agrégées selon la province d'études, l'établissement, le régime d'études, le type de programme, le genre de sanction d'études, le niveau d'études, le domaine d'études, le sexe, le groupe d'âge (par intervalle de 5 ans) et le statut d'immigrant
 - Inscriptions agrégées selon province d'études, l'établissement, le régime d'études, le type de programme, le genre de sanction d'études, le niveau d'études, le domaine d'études, la province de résidence permanente
 - Diplômes décernés agrégés selon la province d'études, l'établissement, le genre de sanction d'études, le type de programme, le niveau d'études, le domaine d'études et le sexe
- Tendances dans les articles sur l'enseignement supérieur dans les Maritimes. Condensé Annuel : Inscriptions à l'université - 2014-2015; Volume 13, numéro 1, Fredericton, Nouveau-Brunswick; janvier 2016.
- Équivalents à temps plein (ÉTP) pour l'année complète et équivalents à temps plein pondérés d'une année utilisés pour établir la formule de financement du Nouveau-Brunswick et l'Accord de transfert régional – 2014-2015; décembre 2015
 - Tableau A : Équivalents à temps plein (ÉTP) pour l'année complète des inscriptions par province, établissement et niveau d'études
 - Tableau B : Équivalents à temps plein pondérés (ÉTPP) pour l'année complète des inscriptions par province, établissement et niveau d'études
 - Tableau C : Équivalents à temps plein (ÉTP) pour l'année complète des inscriptions des étudiants internationaux par province, établissement et niveau d'études
 - Tableau D : Équivalents à temps plein pondérés (ÉTPP) pour l'année complète des inscriptions des étudiants internationaux par province, établissement et niveau d'études

Présentations :

- **Visites des collèges communautaires :**
 - *Vue d'ensemble du SIEP de la CESPM*
 - Nova Scotia Community College, 11 mai 2015, Halifax, Nouvelle-Écosse
 - Holland College, 12 mai 2015, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
 - Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, 13 mai 2015, Bathurst, Nouveau-Brunswick
 - New Brunswick Community College, 22 juillet 2015, Fredericton, Nouveau-Brunswick
 - *Mesures du progrès et des résultats des étudiants*
 - Nova Scotia Community College, 11 mai 2015, Halifax, Nouvelle-Écosse
 - Holland College, 12 mai 2015, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
 - Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, 13 mai 2015, Bathurst, Nouveau-Brunswick
 - New Brunswick Community College, 22 juillet 2015, Fredericton, Nouveau-Brunswick
 - *Examen du SIEP de la CESPM*
 - Nova Scotia Community College, 11 mai 2015, Halifax, Nouvelle-Écosse
 - Holland College, 12 mai 2015, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
 - Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, 13 mai 2015, Bathurst, Nouveau-Brunswick
 - New Brunswick Community College, 22 juillet 2015, Fredericton, Nouveau-Brunswick
- **Présentations aux gouvernements provinciaux**
 - Nouveau-Brunswick : *tendances dans les inscriptions, profil d'emploi des diplômés universitaires (cohorte 2012), attentes des étudiants du secondaire en matière d'enseignement universitaire. 2 novembre 2015, Fredericton, Nouveau-Brunswick*
 - Île-du-Prince-Édouard : *tendances dans les inscriptions, profil d'emploi des diplômés universitaires (cohorte 2012), attentes des étudiants du secondaire en matière d'enseignement universitaire. 6 novembre 2015, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard*
 - Nouvelle-Écosse : *transition vers le marché du travail des diplômés universitaires; persévérance et taux de diplomation. 3 février 2016, Halifax, Nouvelle-Écosse*
- **Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles (ACPRI) :**
 - *Les attentes des élèves du secondaire à propos des études universitaires sont-elles réalistes? Congrès de l'Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles, 26 octobre 2015, Halifax, Nouvelle-Écosse.*
 - *La mobilité dans les Maritimes : comment les étudiants cheminent au cours de leur premier programme d'études universitaires Congrès de l'Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles, 27 octobre 2015, Halifax, Nouvelle-Écosse.*
- **Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique (CCCA) :**
 - *Vue d'ensemble du SIEP de la CESPM, Consortium des collèges communautaires de l'Atlantique, 15 décembre 2015, Halifax, Nouvelle-Écosse.*
- **Présentation aux leaders étudiants du Nouveau-Brunswick :**
 - *Tendances de l'enseignement supérieur, 15 janvier 2016, Fredericton, Nouveau-Brunswick.*
- **Forum sur la collecte et la recherche de données de la CESPM :**
 - *Tendances relatives aux inscriptions de 2014-2015. Forum sur la collecte et la recherche de données, 31 mars 2016, Moncton, Nouveau-Brunswick*
 - *Soumission au SIEP 2015-2016. Forum sur la collecte et la recherche de données, 31 mars 2016, Moncton, Nouveau-Brunswick*
 - *Examen du SIEP de la CESPM. Forum sur la collecte et la recherche de données, 31 mars 2016, Moncton, Nouveau-Brunswick*
 - *Délai d'obtention du grade : Combien d'années faut-il pour obtenir un premier grade universitaire? Forum sur la collecte et la recherche de données, 31 mars 2016, Moncton, Nouveau-Brunswick*

- *Compte rendu sur le programme de recherche*. Forum sur la collecte et la recherche de données, 31 mars 2016, Moncton, Nouveau-Brunswick
- *Voies de transition et résultats en matière d'emploi des diplômés des universités des Maritimes*. Forum sur la collecte et la recherche de données, 31 mars 2016, Moncton, Nouveau-Brunswick
- *Mobilité des diplômés des universités des Maritimes de 2012; Après deux ans : Où habitent les diplômés et quelle est leur activité principale?* Forum sur la collecte et la recherche de données, 31 mars 2016, Moncton, Nouveau-Brunswick

AUTRES

Publications :

- *Rapport annuel – RÉTROSPECTIVE ANNUELLE : 2014-2015*. Septembre 2015.

Présentations :

- *Le rôle et les priorités de la CESPM*. Conseil d'administration du CAMEF, 7 mai 2015, Halifax, Nouvelle-Écosse.